



**Le cri du Héron**

# HAIRONVILLE

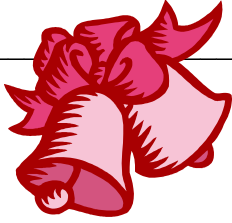
Mail : [mairie.haironville@wanadoo.fr](mailto:mairie.haironville@wanadoo.fr)

Site internet : [www.haironville.net](http://www.haironville.net)

Tél / Fax : 03.29.70.25.14



N° 4 – Avril 2009



## JOYEUSES PÂQUES

### Attention

La déchetterie à La Houquette *sera fermée pour travaux les mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 avril.*

Merci de prendre vos précautions

### Bienvenue à

- Aurélie **DEGOMBERT** et Sébastien **BOUCTOT**

Au 39, rue de Longeville

- Lucie **BAUCHET** et Nicolas **QUATREVAUX**

Au 43, rue Henri Godinot

- Sandra et Risto **SIMIC**

et leurs enfants Elia et Nino

Au 10 bis rue de la Castille

- Aymeric **HERZOG**

Au 4, allée des Prunus – Log 12

### Accueil des enfants pour l'été 2009

#### - Pour les enfants de 4 à 10 ans

Le centre aéré communal d'été fonctionnera à la salle des fêtes **du 13 au 31 juillet inclus**

#### Tarif à la semaine

- semaine de 4 jours : 40 €
- semaine de 5 jours : 45 €

#### - Pour les enfants de 11 à 15 ans

La CODECOM met en place du 6 au 31 juillet un dispositif estival d'accueil. De nombreuses animations seront proposées pour que chacun trouve une activité qui lui convienne (animations sportives, artistiques, découverte, mini-camps...) La codecom vous invite à contacter ses services à partir du mois de mai pour plus d'informations (fonctionnement, tarifs, horaires...)

### Cérémonie du 8 Mai

#### - dans notre commune

**9 h 15** : rendez-vous devant la mairie

**9 h 30** : Monument aux Morts : dépôt de gerbe, lecture du message, appel des Morts puis vin d'honneur offert à la salle des fêtes

#### - avec les Anciens

#### Combattants

**10 h 00** : Messe à Lisle en Rigault suivie de la cérémonie au Monument aux Morts

La collecte de sang se déroulera à la salle des fêtes **le jeudi 12 juin de 16 h 30 à 19 h 30.**

### Elections européennes

Elles auront lieu **le dimanche 7 juin à la mairie** et bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel, le bureau de vote sera probablement **ouvert de 8 h à 18 H.**

### Inscriptions scolaires

**Lundi 20 avril de 8 h 30 à 11 h 30 ou vendredi 24 avril de 16 h 30 à 18 h 30** au groupe scolaire.

Pour les enfants nés en 2006, ou pour une première rentrée, se munir

- d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- du carnet de santé
- du livret de famille

Pour les enfants ayant déjà été scolarisés

- un certificat de radiation

**Rappel : A louer appartement duplex F4 – 112 m2** avec entrée privative situé 3, rue Desservaux.

Pour toute demande de renseignements s'adresser en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

# Les Réunions du conseil municipal

## Séance du 27 janvier 2009

### Droit de préemption urbain

... Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue de Maître Grandidier, notaire concernant la mutation d'un immeuble sis 5 rue desservaux, cadastré AA 240 appartenant à Mr Dumenil Georges pour un montant de 52 000 €

... Vu l'estimation domaniale de cet immeuble du 10 octobre 2008 de 35 000 €

... Considérant que cette grange serait utile à la commune soit pour rassembler tout le matériel dans un local technique unique, soit éventuellement pour y établir les locaux administratifs, l'existante étant exigüe, pas fonctionnelle et devant répondre aux nouvelles normes concernant l'accueil des personnes handicapées,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'user de son droit de préemption selon l'estimation du service des domaines soit 35 000 € et donne tout pouvoir à son Maire pour la poursuite de cette affaire et la signature des pièces afférentes à ce dossier.

### Révision du POS en vue de l'élaboration d'un plan local d'Urbanisme

Le dossier de consultation d'organismes d'études permettant à la municipalité de choisir l'équipe qui sera chargée de mener à bien la révision du POS en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est arrivé en mairie.

Le conseil municipal décide de solliciter le Département à hauteur de 20 % et le GIP à 60% pour aider à financer cette étude.

### Statuts CODECOM

Suite à l'adoption des nouveaux statuts de la Codecom en date du 12 juin 2008, le conseil municipal accepte le remplacement de l'alinéa e) de l'article 2-5 précédemment rédigé « *création et fonctionnement de centres de loisirs sans hébergement destinés à la petite enfance... par Service à la jeunesse : mise en place de centre d'accueil collectif de mineurs sans hébergement destiné(s) aux pré-adolescents et adolescents* ».

### Affaires diverses

- **Travaux d'élagage** : Après étude de plusieurs devis, il est décidé de retenir l'entreprise Bruno SZPONIK en lui demandant de bien vouloir refaire le devis initial avec toute la longueur du chemin derrière le lotissement des Plantes.
- **Evacuation des boues** : la société SEDE Environnement est retenue pour l'évacuation des boues fin février – début mars pour un montant HT de 9 070 €.
- **USEP** : Subvention annuelle de 10 € accordée par enfant scolarisé à Haironville et originaire du village pour l'organisation de rencontres sportives. (800 € pour 80 enfants).
- **Remplacement miroir routier** : il est décidé de solliciter les amendes de police pour une participation concernant le remplacement du miroir routier s'élevant à 800 € au croisement des rues Félix Raugel et Victor Pétin,
- **Sono** : Remplacement de la sonorisation communale pour un montant de 2 253,57 € TTC.
- **Calendrier** : 17 Février à 18 h 00 : CCAS  
5 Mars à 18 h 00 : Association Foncière  
10 Mars à 20 h 00 : Commission finances  
20 Mars à 20 h 30 : Conseil Municipal  
21 et 28 Mars : Journées nettoyage de printemps  
27 Mars : à 17 h 30 : Commission bulletin  
30 avril à 20 h 30 : Conseil municipal

## Séance du 20 mars 2009

### Budget Général

Le compte administratif et le compte de gestion 2008 sont adoptés à l'unanimité avec la balance suivante :

**Fonctionnement** : Dépenses : 308 345,00 €

Recettes : 401 616,58 €

**Investissement** : Dépenses : 247 725,18€

Recettes : 443 785,14 €

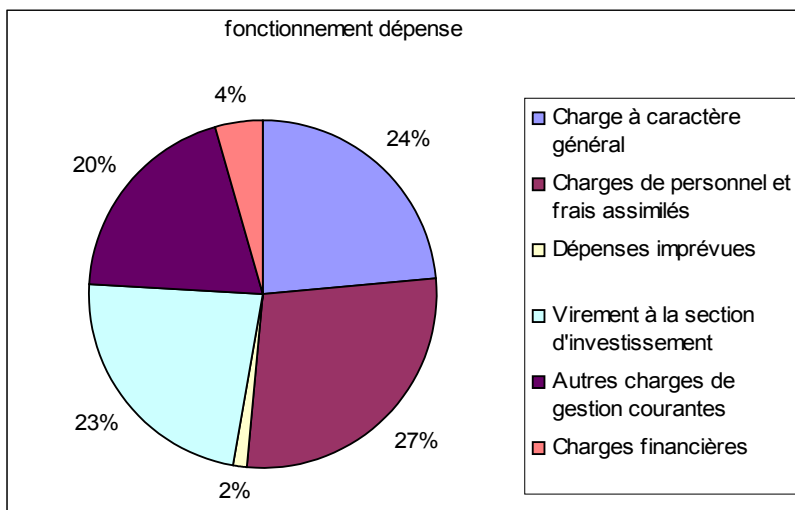
**avec un excédent de clôture de 289 331,54 €**



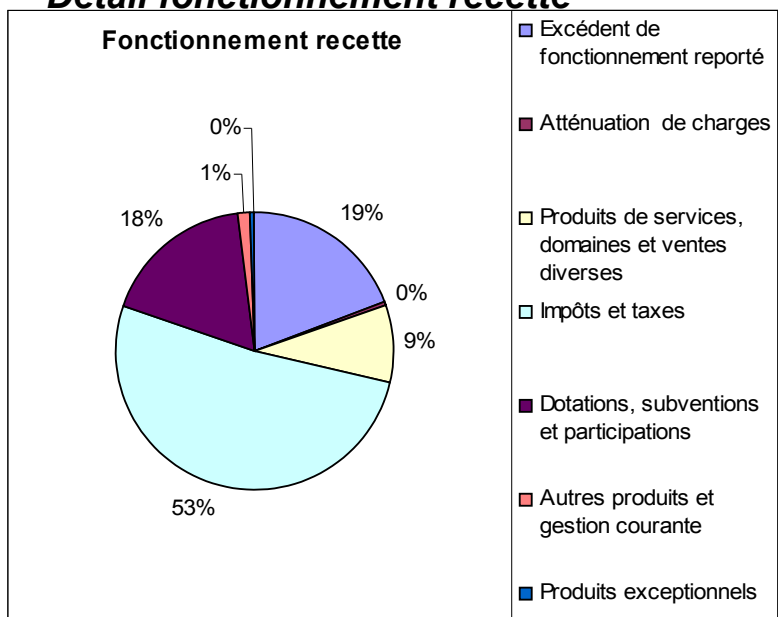
**Le budget général 2009** est adopté à l'unanimité avec la balance suivante en fonctionnement :

## Détail fonctionnement dépense

Libellé	Montant en €	%
Charge à caractère général	113 100	24
Charges de personnel et frais assimilés	132 500	27
Dépenses imprévues	7 500	2
Virement à la section d'investissement	110 451	23
Autres charges de gestion courantes	93 586	20
Charges financières	21 500	4
<b>Total :</b>	<b>478 637</b>	<b>100</b>



## Détail fonctionnement recette



Libellé	Montant en €	%
Excédent de fonctionnement reporté	93 271	19
Atténuation de charges	1 000	0
Produits de services, domaines et ventes diverses	42 200	9
Impôts et taxes	247 376	53
Dotations, subventions et participations	85 790	18
Autres produits et gestion courante	7 000	1
Produits exceptionnels	2 000	0
<b>Total :</b>	<b>478 637</b>	<b>100</b>

Taxe habitation : 5,83%  
Foncier Bâti : 11,56%

Foncier non Bâti : 26,14%  
Taxe Professionnelle : 6,40%

recette des contributions directes est de 247 376 €  
2009 sont donc les mêmes qu'en 2008 à savoir :

## Budget annexe assainissement

Le compte administratif et le compte de gestion 2008 sont adoptés à l'unanimité avec la balance suivante :

**Fonctionnement** : Dépenses : 9 954,66 €

Recettes : 22 845,82 €

**Investissement** : Dépenses : 24 493,96 €

Recettes : 14 199,56 €

Le budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité avec la balance suivante :

**Fonctionnement** : Dépenses et recettes : 32 530 €

**Investissement** : Dépenses et recettes : 18 398 €

## Amendes de police

Il est décidé de solliciter le conseil général au titre des amendes de police pour les remplacements, du miroir face à la rue Félix Raugel ainsi que les ralentisseurs existants, ceux-ci n'étant pas aux normes pour des routes départementales.

## Loyers communaux

Vu la conjoncture actuelle, Il est décidé pour cette année de geler l'augmentation des loyers concernant les logements communaux.

**Contrat agent de service** : Le contrat de l'agent de service est renouvelé pour 18 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril.

## Affaires diverses

- **Diagnostic éclairage public**: La CODECOM va solliciter EDF pour établir un diagnostic d'éclairage public dans chaque commune.

- **Logement communal vacant** : il est décidé de faire paraître une annonce dans l'est annonce concernant le logement vacant rue desservaux

- **Calendrier** :

rappel journée nettoyage le samedi 21 mars

**27 mars** : 17 h 30 : commission bulletin suivie de la commission internet à 18 H 30

**30 Avril** : à 20 h 30 : conseil municipal

Une réunion pour la préparation du 14 juillet sera programmée dans les prochains jours.

### **SIS DE LA VALLEE DE LA SAULX**

A propos de la construction du nouveau groupe scolaire

A ce jour, quelques informations s'imposent afin de ne pas laisser dire tout et son contraire, puisque certaines personnes mieux renseignées que moi, vont jusqu'à annoncer que le projet ne se fera pas !!!

Depuis l'automne dernier nous avons acquis les terrains situés juste au dessus du terrain de foot, le SIS étant propriétaire depuis début mars, date de signature des actes notariés.

Le permis de construire, déposé le 8 décembre 2008 est accepté en date du 2 avril, soit après moins de 4 mois d'instruction (pour 6 mois de délai légal).

L'avis d'appel public à la concurrence sera publié mi-avril dans la presse, et les entreprises sélectionnées pour mi-juin après vérification de la validité de leurs offres et respect des délais légaux incompressibles. Le timing nous permet d'envisager le début des travaux en juillet.

Parallèlement à toutes ces démarches administratives, nous poursuivons nos recherches de partenaires financiers, la qualité globale du projet nous laissant augurer de bonnes participations.

Petites précisions si la réalisation du groupe scolaire se fera sous maîtrise d'ouvrage du SIS donc financée par les 5 communes le composant), la voirie le desservant et les extensions des différents réseaux (assainissement, eau, EDF, France telecom, EP), resteront quant à elles, à la charge unique de la commune.

Enfin pour couper court à toutes les supputations mêmes si le SIS n'a pas encore arrêté son mode de fonctionnement, il est évident que la réalisation de ce superbe ensemble est liée à la création d'une cantine et d'un accueil post et péri scolaire, à savoir le matin avant la classe, le temps de midi et le soir après la classe.

Jacky LEMAIRE,  
Président du SIS.

Pour plus d'informations, je vous invite **le vendredi 24 avril 2009 à 18 h 30 en mairie** pour une réunion au cours de laquelle toutes vos questions pourront être abordées.

#### **OPAC**

Les logements sur la place sont bientôt terminés et seront proposés à la location fin mai.- début juin.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'OPAC de la Meuse

Une opération porte ouverte sera organisée mi-mai

#### **Nettoyage de printemps**

Un grand merci à la vingtaine de bénévoles qui a accompagné les membres du conseil en ce samedi 21 mars plus particulièrement à tous les jeunes ainsi que Eva, Maély, Hoani et Coralie qui ont accompagné leurs parents à cette initiation au respect de l'environnement.

#### **L'eau**

Le syndicat des eaux émet 2 factures d'eau par an :

- Acompte (estimation) + location du compteur
- consommation réelle diminuée de l'acompte + redevance pollution fixée par l'agence de l'eau

La tarification pour 2009 est la suivante :

- **abonnement** : compteur de 15 et 20 mm : 44 €  
compteur de 30 et 40 mm : 108 €
- **consommation** : 6 tranches : 0 à 100 m<sup>3</sup> : 1,60 €  
100 à 500 m<sup>3</sup> : 1,45 €  
501 à 1000 m<sup>3</sup> : 1,28 €  
1001 à 2000 m<sup>3</sup> : 1,14 €  
2000 à 3000 m<sup>3</sup> : 1,00 €  
au delà de 3000m<sup>3</sup> : 0,98 €